



- INFORMATION -

L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS LE DOCUMENT UNIQUE

► **Intervenants :**

Préventeurs du Centre de Gestion de la FPT / Centre National de la Fonction Publique Territoriale / Association des Maires et Adjointes de la Sarthe.

I. L'évaluation des risques professionnels / le Document Unique (CNFPT)

- ⇒ Une obligation réglementaire
- ⇒ Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels
- ⇒ Les acteurs associés à cette démarche

II. Présentation de l'accompagnement proposé par le service Prévention du Centre de Gestion pour la mise en place de l'Évaluation des risques professionnels (CDG)

- ⇒ La méthode de travail
- ⇒ Présentation de l'aide proposée par le Fonds National de Prévention

Bulletin d'inscription

Ces réunions d'information s'adressent aux Maires et à leurs collaborateurs (Maires-adjoints, ACMO, encadrants)

Collectivité :

NOM et prénom des personnes présentes

Fonction

Dates des réunions

(cochez la case de la réunion choisie)

Les réunions d'information auront lieu de **18h00 à 20h00**

Mardi 24 mai	Salle Edith Piaf rue Emile Zola – MULSANNE	<input type="checkbox"/>
Lundi 30 mai	Salle du rez de chaussée de La Maison pour Tous – LA CHAPELLE ST AUBIN	<input type="checkbox"/>
Mardi 31 mai	Salle des fêtes place de la République - BALLON	<input type="checkbox"/>

A Le

Signature de l'autorité territoriale

Bulletin à retourner au Centre de Gestion par courrier - fax ou mail [avant le 13 mai 2011](#)